

Institut d'Etudes Judiciaires

Objectifs

L'Institut d'Etudes Judiciaires de Brest prépare en 1 an :

- > - A l'examen d'entrée au Centre de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA).
- > - Au concours d'accès à l'École Nationale de la Magistrature.
- > - Au concours de commissaires aux armées.

Conditions d'accès

Peuvent s'inscrire à l'Institut :

- > Les étudiants ayant validé intégralement une licence de droit et inscrits régulièrement en première année de master de droit
- > Les personnes ayant validé la première année d'un master en droit ou en sciences juridiques.
- > Les personnes titulaires d'une maîtrise en droit ou en sciences juridiques, d'un diplôme équivalent sanctionnant au moins quatre années d'études après le baccalauréat ou d'un diplôme d'un Institut d'études politiques.

Insertion professionnelle

- Magistrature
- Barreau
- Commissaires aux armées

Infos pratiques

Faculté de Droit, Économie, Gestion et AES à Brest

Formation accessible en : formation initiale, reprise d'études non financées, formation continue financée

Durée : 1 an

Contacts

Responsable pédagogique

Christelle LEPRINCE

Responsable Secrétariat pédagogique

Scolarite DROIT -IEJ

Secrétariat : scolarite-IEJ@univ-brest.fr /// Bureau inscriptions : scolarite-droit@univ-brest.fr

Tel. Secrétariat IEJ : 02.98.01.60.91 /// Bureau des inscriptions 02.98.01.60.89

Programme

Annee IEJ

Epreuves d'admissibilité obligatoires

- Note de synthese	9h
- Droit des obligations	27.5h

Epreuves d'admissibilité à choix (spécialité+procédure)

- Bloc Droit Civil	
- Droit civil	12h
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	14h
- Bloc Droit des affaires	
- Droit des affaires - non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	14h
- Bloc Droit Social	
- Droit social - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	14h
- Bloc Droit Pénal	

- Droit pénal	14h
- Procédure pénale	14h
- Bloc Droit Administratif	
- Droit administratif	12h
- Procédure administrative contentieuse.	12h
- Bloc Droit international et européen	
- Droit international et européen - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	
- Procédure administrative contentieuse.	12h
- Procédure civile et modes alternatifs de règlement des différends	14h

Epreuves d'admission

- Libertés et droits fondamentaux / préparation grand Oral	9h
- Langue vivante - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation	

Stage facultatif

Dernière mise à jour le 13 mars 2024